

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 1^{ER} FEVRIER 2019

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
11	11	9

L'an deux mille dix-neuf le 1^{er} février, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur REICHER Emile, Maire

LISTE DES PRESENTS :

REICHER Emile
ROCH Laurent
BRUN Laure

IMMER Alain
VIEIRA Christophe
GUINDT Philippe

MARQUET Bénédicte
LEROY Sandrine
SIVEC Jean

LISTE DES ABSENTS :

VALANCE Bénédicte

KLEIN Grégory

Procuration de Grégory KLEIN à Emile REICHER

Objet : 2019 – 418 Mise au rebut du véhicule pompier

Le Conseil Municipal est informé du fait que le véhicule pompier actuellement stationné derrière la mairie nécessite des coûts de réparation trop importants pour être remis en état et décide, à l'unanimité de sa destruction en centre agréé.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 04/02/2019

Le Maire,



Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 04/02/2019

Le Maire :

Emile REICHER

